

fait fi d'une recommandation unanime par le comité des pêches et des forêts à l'égard de cette industrie d'importance vitale pour l'économie de la région atlantique du Canada.

A notre avis, si le ministre des Pêches avait eu du respect pour le Parlement, il aurait attendu deux heures de plus et aurait fait sa déclaration à la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts):** Monsieur l'Orateur, si je prends la parole, c'est plus pour poser la question de privilège que pour répondre à ce qu'on pourrait appeler la substance même de cette accusation. Le député a dit que je n'avais pas tenu compte du tout d'une recommandation d'un comité de la Chambre. Rien ne pourrait être plus faux. Le comité a recommandé de maintenir la chasse aux phoques et elle se continue.

**M. McGrath:** Vous avez détruit cette industrie.

**L'hon. M. Davis:** Il a recommandé des sauvegardes au moyen de certaines mesures de conservation. Ces sauvegardes sont aussi prévues dans les ententes que nous avons conclues ces derniers mois. Nous avons suivi à la lettre les recommandations du comité de la Chambre.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**Une voix:** Déclaration trompeuse et fallacieuse.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le représentant de South Shore a soulevé un point en posant la question de privilège. Je pense qu'il reconnaîtra qu'il n'y a peut-être pas de question de privilège. De toute façon, aucune motion n'a été présentée.

**Des voix:** Oh, Oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. En ce qui concerne la prétendue question de privilège du député, je décide que ce n'en est pas une. Il ne me semble pas qu'il y ait lieu de poursuivre la discussion sur ce point.

**M. Anderson:** Monsieur l'Orateur, je voudrais soulever une objection concernant les déclarations faites à l'appel des motions. Permettez-moi de me reporter à la page 9 du Règlement où l'on indique ce qu'elles devraient être. Mon point de vue personnel,

en tant que membre de la Chambre, c'est que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, hier, et le ministre des Approvisionnements et Services, aujourd'hui, n'ont pas observé le Règlement concernant des déclarations brèves et succinctes sur la politique gouvernementale. Et les membres de l'opposition n'ont pas non plus observé le Règlement en commentant ces déclarations. Il me semble qu'il est de la plus haute importance que les règlements affectant la chasse aux phoques sur le littoral atlantique et la pêche au saumon sur le littoral du Pacifique ne soient pas toujours évoqués à la Chambre. Nous avons d'autres sujets à traiter...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je me demande si c'est bien là un rappel au Règlement. J'ai l'impression que l'honorable député cherche à amorcer un débat sur une question de fond et, à mon avis, cela ne peut se faire ni au moyen d'une question de privilège ni par un rappel au Règlement.

● (11.30 a.m.)

## QUESTIONS ORALES

### LA FISCALITÉ

#### LE SUPPLÉMENT AU LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME FISCALE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Finances, je voudrais poser une question au ministre d'État, député de Windsor-Ouest. C'est au sujet du document promis pour compléter le Livre blanc sur la réforme fiscale. Nous devions l'avoir avant la fin de janvier et il n'est pas encore arrivé. Le ministre peut-il nous dire quand ce document supplémentaire sera mis à la disposition de la Chambre et du peuple canadien? Il est absurde que la nation ait à étudier la question de la réforme fiscale sans connaître les propositions du gouvernement.

**L'hon. Herb Gray (ministre d'État):** Monsieur l'Orateur, d'après le souvenir que j'ai gardé des paroles du ministre devant le comité, il a dit que le document en question serait probablement prêt vers la fin de janvier. Le travail se poursuit. Je suis sûr qu'il sera présenté aussitôt qu'il sera possible de le faire. Je me rappelle que le ministre a dit que ce document devait exposer divers facteurs dont il fallait tenir compte au sujet d'un aspect particulier du Livre blanc.

**L'hon. M. Stanfield:** Je suis déçu que le ministre ne puisse nous préciser la date de sa